



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Téléphonie mobile et internet : la liste des 171 communes devant être couvertes avant fin 2016

Publié le 10 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

- [Partager Téléphonie mobile et internet : la liste des 171 communes devant être couvertes avant fin 2016 sur Facebook](#)
- [Partager Téléphonie mobile et internet : la liste des 171 communes devant être couvertes avant fin 2016 sur Twitter](#)

Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a publié la liste des 171 communes situées en *zone blanche* qui devront être équipées en téléphonie mobile et internet avant la fin de l'année 2016. Parmi toutes ces communes, 36 sont situées en Languedoc-Roussillon, 30 en Midi-Pyrénées et 24 en Bourgogne.

Les quatre opérateurs mobiles devront donc couvrir les centres-bourgs de ces communes en internet mobile d'ici la fin de l'année 2016. Cette liste vient s'ajouter à une précédente liste où 67 communes avaient déjà été identifiées.

À savoir :

Ces dispositions concernant la couverture mobile du territoire, issues de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques font suite à un arrêté publié au Journal officiel du samedi 7 novembre 2015.

Et aussi sur service-public.fr

- [Communications électroniques \(téléphone, internet, télévision\)](#)

Pour en savoir plus

- [Arrêté du 5 novembre 2015 fixant la liste complémentaire des centres-bourgs de communes bénéficiant de l'extension du programme de couverture du territoire en services mobiles](#)
- [Publication de la liste des communes situées en zones blanches qui devront être équipées en téléphonie mobile et internet avant la fin 2016](#)